

## Cadre d'interopérabilité des SIS

### Couche Service

## Volet Echange de Documents Médicaux

Identification du document	
Référence	Cadre d'Interopérabilité SIS – couche Service – Volet Echange de Documents Médicaux
Date de création	<b>15/06/09</b>
Date de dernière mise à jour	<b>25/06/09</b>
Rédaction (R)	DRAS
Version	V 0.0.1
Nombre de pages	<b>6</b>

Documents de référence
<ol style="list-style-type: none"><li>1. IHE : Cadre Technique IT Infrastructure, volumes 1 et 2</li><li>2. ASIP : Cadre d'interopérabilité des SIS – couche service – volet partage de documents médicaux</li></ol>

<b>Historique du document</b>		
Version	Date	Action
V 0.0.1	25/06/09	Publication pour première phase de concertation

# Sommaire

1	Positionnement dans le cadre d'interopérabilité .....	4
2	Pré-requis .....	4
3	Spécifications.....	4
3.1	Références .....	4
3.2	Transactions .....	5
3.2.1	Distribute document set (« distribution d'un lot de documents ») .....	5
3.3	Métadonnées XDS .....	6
4	Dispositions de sécurité .....	6
4.1	Confidentialité .....	6
4.2	Imputabilité .....	6

# 1 Positionnement dans le cadre d'interopérabilité

Ce volet spécifie la couche Service pour :

- un système initiateur qui envoie des documents médicaux à un système cible via messagerie électronique ;
- un système cible qui reçoit des documents médicaux d'un système initiateur via messagerie électronique.

Les documents médicaux échangés doivent se conformer à minima au volet « Structuration minimale de documents médicaux » de la couche Contenu. Selon les documents échangés, ils peuvent se conformer à d'autres volets de la couche Contenu qui s'appuient eux-mêmes sur le volet « Structuration minimale de documents médicaux ».

La mise en œuvre de ce volet nécessite la mise en œuvre du volet Asynchrone pour client S/MIME de la couche Transport.

## 2 Pré-requis

Pour être conforme au présent volet, les systèmes initiateurs (hors éventuels systèmes initiateurs produisant des documents d'expression personnelle du patient) doivent pouvoir s'appuyer sur un certificat de signature émis par l'IGC-CPS.

## 3 Spécifications

### 3.1 Références

L'échange de documents médicaux se fait par attachement du contenu de lots de soumission XDS.b en pièce jointe de messages électroniques selon la logique développée dans le profil XDM.

XDS.b :

[http://www.ihe.net/Technical\\_Framework/upload/IHE\\_ITI\\_TF\\_Supplement\\_Cross\\_Enterprise\\_Document\\_Sharing\\_XDS-b\\_TI\\_2008-10-10.pdf](http://www.ihe.net/Technical_Framework/upload/IHE_ITI_TF_Supplement_Cross_Enterprise_Document_Sharing_XDS-b_TI_2008-10-10.pdf)

XDM :

- *Chapitre 16 du volume 1* ([http://www.ihe.net/Technical\\_Framework/upload/IHE\\_ITI\\_TF\\_5-0\\_Vol1\\_FT\\_2008-12-12.pdf](http://www.ihe.net/Technical_Framework/upload/IHE_ITI_TF_5-0_Vol1_FT_2008-12-12.pdf))
- *Chapitre 3.32 du volume 2* ([http://www.ihe.net/Technical\\_Framework/upload/IHE\\_ITI\\_TF\\_5-0\\_Vol2\\_FT\\_2008-12-12.pdf](http://www.ihe.net/Technical_Framework/upload/IHE_ITI_TF_5-0_Vol2_FT_2008-12-12.pdf))

## 3.2 Transactions

### 3.2.1 Distribute document set (« distribution d'un lot de documents »)

La transaction de distribution d'un lot de documents est une transaction préalable à l'envoi de documents en utilisant un transport asynchrone de messagerie électronique. Elle permet au système initiateur de fournir les documents et les métadonnées associées sous forme de pièces jointes à un mail qui est ensuite envoyé au système cible.

Un envoi par mail doit correspondre à un unique lot de soumission concernant un unique patient. Les envoies multi-lots ne sont pas permis.

Les fichiers envoyés peuvent être joints directement au message ou être intégrés dans un fichier zip hiérarchique (suivant les spécifications du profil IHE XDM).

Les pièces jointes au message doivent au minimum comprendre :

- Un fichier XML contenant l'ensemble des métadonnées XDS de l'envoi :
  - o les métadonnées du lot de soumission dans l'élément <RegistryPackage>,
  - o les métadonnées des documents et des éventuels nouveaux classeurs dans des éléments <IntrinsicObjects>,
  - o les associations dans des éléments <Association> ;
- Un fichier par document soumis dans le lot de soumission et référencés dans un élément <IntrinsicObject> ; le lien entre le document et l'objet se fait via la métadonnée URI qui est exceptionnellement utilisée dans ce cas.
- Une feuille de style XML (fichier .xsl) permettant la visualisation des documents médicaux envoyés via un navigateur internet.

Dans le cas où les pièces attachées sont intégrées dans un fichier zip hiérarchique en suivant les spécifications du profil IHE XDM, ces fichiers doivent être positionnés dans le répertoire IHE\_XDM/SUBSET01.

Les pièces jointes au message peuvent comprendre :

- Un fichier README.TXT ou LISEZMOI.TXT contenant :
  - o Les informations de contact de l'émetteur du lot de soumission (à minima nom, prénom, n° de téléphone, adresse et éventuellement des informations complémentaires telles que n° de fax, nom de la structure, service, fonction...);
  - o Les instructions permettant de visualiser les documents joints notamment les instructions d'utilisation de la feuille de style XML (ex. enregistrement des documents et de la feuille de style dans un même répertoire avant visualisation des documents).

Dans le cas où les pièces attachées sont intégrées dans un fichier zip hiérarchique en suivant les spécifications du profil XDM, ce fichier doit être positionné directement à la racine.

Le contenu du message électronique ainsi que le contenu du champ objet du message sont libres. Ils doivent cependant se conformer aux dispositions de sécurité concernant la confidentialité (cf. la section « disposition de sécurité » idoine du présent volet).

### **3.3 Métadonnées XDS**

Les métadonnées XDS associées aux éléments transmis en pièces jointes (document(s), lot de soumission et éventuel(s) dossier(s)) dans le cadre de l'échange de documents sont les mêmes que les métadonnées XDS utilisées pour le partage de documents médicaux. Elles sont décrites dans les sections métadonnées XDS du volet « Partage de documents médicaux » de la couche Service.

## **4 Dispositions de sécurité**

Ce chapitre présente les dispositions de sécurité locales au volet qui peuvent permettre de couvrir les exigences de sécurité d'un SIS mettant en œuvre ce volet.

### **4.1 Confidentialité**

Les informations médicales à caractère personnel transmises dans le cadre de ce volet doivent être protégées en confidentialité. La protection de ces informations peut porter soit sur l'intégralité du message électronique (entête, corps du message et pièces jointes) soit uniquement sur les pièces jointes au message (auquel cas, l'objet et le corps du mail ne doivent pas contenir d'informations médicales à caractère personnel).

### **4.2 Imputabilité**

L'imputabilité du contenu des documents et du dépôt des documents est gérée par la signature électronique. Les dispositions de sécurité concernant l'imputabilité dans le cadre de l'échange de documents sont les mêmes que les dispositions de sécurité concernant l'imputabilité utilisées pour le partage de documents médicaux. Elles sont décrites dans la sous-section imputabilité de la section disposition de sécurité du volet « Partage de documents médicaux » de la couche Service.